GUIDE PRATIQUE
DE L'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE



PETITE ENFANCE

Quel mode d'accueil pour mon enfant ?

Aingeray
Andilly
Ansauville
Avrainville
Bicqueley
Bois-de-Haye
Boucq
Bouvron
Bruley
Charmes-la-Côte
Chaudeney-sur-Moselle
Choloy-Ménillot
Domèvre-en-Haye
Domgermain
Dommartin-lès-Toul
Écrouves
Fontenoy-sur-Moselle
Foug
Francheville
Gondreville
Grosrouvres
Gye
Jaillon
Lagney
Laneuveville-derrière-Foug
Lay-Saint-Rémy
Lucey
Manoncourt-en-Woëvre
Manonville
Ménil-la-Tour
Minorville
Noviant-aux-Prés
Pagney-derrière-Barine
Pierre-la-Treiche
Royaumeix
Sanzey
Toul
Tremblecourt
Trondes
Villey-le-Sec
Villey-Saint-Étienne

Terres Touloises
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

ALLOCATIONS FAMILIALES
Caf de Meurthe-et-Moselle



Les différents modes d'accueil du territoire ont à coeur d'accompagner l'enfant vers l'éveil et l'autonomie, en toute sécurité physique et affective.

Ce guide est destiné aux parents et aux futurs parents afin de les informer des possibilités de garde de leur enfant proposées sur le territoire Terres Touloises.

Multi-accueil ou assistant(e) maternel(le), à chaque famille d'opter pour le mode de garde qui lui permettra de concilier, au mieux, vie professionnelle et vie familiale.

Sommaire

L'accueil collectif les crèches du territoire	p. 3
L'accueil individuel les assistant(e)s maternel(le)s	p. 6
RPE Relais Petite Enfance Terres Touloises	p. 8
Adresses utiles	p. 12

pensez-y !

En fonction de vos revenus, vous pouvez bénéficier d'aides financières prenant en charge une partie des frais de garde de votre enfant jusqu'à ses 6 ans. Renseignez-vous auprès de votre CAF.

Terres Touloises
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

GUIDE PRATIQUE
DE L'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE
Édition 2024 - mise à jour 21/05/2024

L'accueil collectif

Il s'agit d'un mode d'accueil pour les enfants âgés de 10 semaines et jusqu'à la fin du mois précédent la date anniversaire des 6 ans.

Accueil régulier ou occasionnel

- Du lundi au vendredi
- Les mercredis et/ou pendant les vacances scolaires

Structures multi-accueil intercommunales

MANONVILLE
La Clé des Champs
Capacité d'accueil : 25 enfants
57 rue Saint Laurent
03 83 49 01 33
lacledeschamps@terrestouloises.com
Horaires d'ouverture : 7h15 - 18h45

BOIS-DE-HAYE (VELAINE-EN HAYE)
Crèchendo
Capacité d'accueil : 28 enfants
1 rue des Sept Lieues
03 83 23 05 14
crechendo@terrestouloises.com
Horaires d'ouverture : 7h30 - 18h30

Structures communales - Toul

Maison de la petite enfance - La Louvière
et Maison de l'enfance - Roger Rolin
Capacité d'accueil : 55 enfants par structure
Accueil des enfants de moins de 4 ans, non-scolarisés
Horaires d'ouverture : 7h à 18h45
Contact :
CCAS 13 rue de Rigny à Toul
03 83 63 76 27 – ccas@mairie-toul.fr

Micro-crèches privées

GONDREVILLE
Petit à Petit
112 rue de la Bergerie
07 89 21 56 56
contact1.petitapetit@gmail.com

PIERRE-LA-TREICHE
Éveil des p'tits Pandas
86 rue du val
06 87 65 34 60
microcrecheplt@gmail.com

à savoir !

- À partir de 4 ans, certaines communes proposent un accueil spécifique les mercredis et/ou durant les périodes de vacances scolaires (centres de loisirs). Renseignez-vous auprès de votre mairie.

La journée d'un enfant

Les journées sont rythmées par des temps d'éveil, d'activités et de jeux en intérieur ou en extérieur.

Pour les plus petits, le personnel reste attentif au rythme de chacun : la réponse aux besoins de l'enfant (repas et siestes) est la plus individualisée possible.

Les plus grands, quant à eux, prennent leurs repas en commun et les temps de repos sont partagés. Tout cela favorise l'éveil et l'autonomie dans un cadre de vie sécurisant et adapté.



Les équipes

Les directrices des structures intercommunales sont infirmières puéricultrices. Elles sont accompagnées d'une équipe pluridisciplinaire diplômée de la petite enfance. Ces professionnels garantissent un environnement adapté à la sécurité physique des enfants et les accompagnent vers l'éveil et l'autonomie.

Le coût

- Pour chaque enfant accueilli, un taux horaire est calculé en fonction des ressources du foyer (année de référence : N - 2) et du nombre d'enfant(s) à charge.
- La tarification est établie en application des circulaires de la CNAF (Caisse Nationale d'Allocations Familiales) qui définit des barèmes réévalués chaque année.
- Le paiement s'effectue auprès du centre des finances publiques de Toul, suite à la remise ou à l'envoi de la facture aux familles (CESU titres papiers acceptés).

à savoir !

- Chaque établissement dispose d'un projet éducatif, d'un projet pédagogique ainsi que d'un règlement de fonctionnement validé par les services de la Protection Maternelle et Infantile (PMI) du conseil départemental de Meurthe-et-Moselle et de la Caisse d'Allocations Familiales du département.

Comment sont attribuées les places en structures d'accueil collectif ?

Pour les structures intercommunales, l'attribution des places se fait en fonction de critères définis par la commission d'attribution :

- le lieu de résidence : priorité est donnée aux enfants de la communauté de communes Terres Touloises et, uniquement pour La Clé des Champs, de la communauté de communes Mad & Moselle.
De manière complémentaire, si des places restent disponibles, des familles résidant hors territoire peuvent être accueillies selon les critères définis dans le règlement de base ;

- la situation familiale : priorité est donnée aux familles bénéficiant de minimas sociaux, aux familles en recherche d'emploi ou en retour à l'emploi, à des situations sociales particulières ou à une demande de travailleurs sociaux ;

- l'activité professionnelle des deux parents ;

- le rassemblement de la fratrie ;

- la date de réception de la demande ;

- la compatibilité du planning horaire demandé avec les disponibilités de la structure.

à savoir !

- La structure se réserve le droit de modifier ce classement afin de respecter l'homogénéité des groupes d'âge et des sections. La répartition des groupes d'âge doit être équitable pour répondre aux normes d'encadrement tout au long de la journée et dans le cadre de l'aménagement des locaux (nombre de lits, espaces dédiés aux activités et aux repas).

- L'accueil pourra être proposé dans l'une ou l'autre des structures, en fonction du choix prioritaire exprimé par les parents, des places disponibles et des critères d'admission.



L'accueil individuel

En Terres Touloises, des assistant(e)s maternel(le)s accueillent les enfants à leur domicile. En faisant le choix de ce mode de garde, les parents deviennent employeurs.

Assistant(e) maternel(le) : un métier encadré

En tant que professionnel(le) de la petite enfance, l'assistant(e) maternel(le) doit obligatoirement s'être vu(e) délivré un agrément par le conseil départemental de Meurthe-et-Moselle et avoir suivi une formation de 120 heures (80h avant l'accueil d'un premier enfant et 40h au cours des 3 premières années d'accueil). Son activité est encadrée par les services de la Protection Maternelle et Infantile (PMI).
Ce(tte) professionnel(le) de la petite enfance accueille à son domicile ou dans une maison d'assistant(e)s maternel(le)s jusqu'à 4 enfants mineurs, généralement âgés de moins de 6 ans.

Répondre aux besoins individuels de l'enfant

En proposant un environnement et des activités adaptés aux besoins et au rythme de chaque enfant, l'assistant(e) maternel(le) contribue à son bien-être. Il/elle accompagne ainsi son développement psychomoteur, intellectuel et affectif.

Pour connaître la liste des assistant(e)s maternel(le)s :
⇢ consulter le site du conseil départemental de Meurthe-et-Moselle : www.meurthe-et-moselle.fr
⇢ consulter le site monenfant.fr
⇢ contacter le RPE Terres Touloises (voir ci-après en page 8)

Le coût

L'employeur et l'assistant(e) maternel(le) se mettent d'accord sur le salaire horaire brut de base. Chaque assistant(e) maternel(le) est libre de fixer son propre taux, dans le respect d'une base minimum liée au montant horaire du SMIC. Dans le cas d'un accueil régulier, le salaire de base est mensualisé. Diverses indemnités viennent s'ajouter : indemnités de repas, d'entretien, de congés payés, de déplacement le cas échéant. L'ensemble de ces éléments doit figurer au contrat signé par les deux parties.



Le Relais Petite Enfance Terres Touloises
RPE

Le Relais Petite Enfance s'adresse aux 41 communes du territoire. Il s'agit d'un lieu d'information, d'éveil et de mise en relation de l'offre et de la demande de garde.
Assistant(e)s maternel(le)s, parents et enfants y trouvent un lieu d'accueil, d'information et de conseils. Des activités ludiques et d'éveil ainsi que des réunions thématiques y sont régulièrement proposées.

RELAIS Terres Touloises
PETITE ENFANCE

RPE Terres Touloises
Maison de la petite enfance
149 allée de la Louvière à Toul
09 74 19 55 99 / 06 30 92 09 61
rpe@terrestouloises.com

Pour les assistant(e)s maternel(le)s

Ce lieu s'adresse aux assistant(e)s maternel(le)s, employé(e)s de famille et candidat(e)s à l'agrément, en mettant à leur disposition des renseignements sur la profession, des informations sur leur statut, leurs droits et obligations, mais aussi des temps d'animations, de réunions et de formations.

Pour les parents

Il propose un accompagnement dans la recherche d'un(e) assistant(e) maternel(le), ainsi que dans leur statut d'employeur.

Pour les enfants

Le RPE est un lieu d'éveil, de jeux et d'activités adaptés à l'âge des enfants et à leur développement.



Le Relais Petite Enfance propose

des matinées d'éveil, gratuites et accessibles à tous :

- mardi, jeudi et vendredi de 9h à 11h30 sur divers sites

Planning en ligne sur www.terrestouloises.com
("Terres Touloises au quotidien")

des permanences téléphoniques et d'accueil, gratuites et en toute confidentialité (sur rendez-vous)

- lundi de 8h30 à 12h
- mardi de 13h30 à 17h30
- mercredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 17h30
- jeudi de 13h30 à 17h30
- vendredi de 13h30 à 17h30



Le parcours parents

en attendant bébé…

1. Préinscription de l'enfant à naître

(à partir du 3e mois de grossesse)

Structures multi-accueil intercommunales

- En ligne sur www.terrestouloises.com (rubrique "Terres Touloises au quotidien")
- Par mail ou par téléphone :
 - retrait et dépôt des documents auprès des crèches "Crèchendo" ou "La Clé des Champs" (coordonnées en page 12). Les documents sont également disponibles auprès des mairies du territoire.

Structures communales - Toul

- Sur rendez-vous avec le CCAS de Toul (03 83 63 76 27) Fiche de pré-inscription téléchargeable sur www.toul.fr (rubrique "Famille-solidarité/Petite enfance")

Pour les familles qui le souhaitent, en parallèle

Recherche d'un(e) assistant(e) maternel(le)

- consulter la liste disponible sur les sites www.monenfant.fr ou www.meurthe-et-moselle.fr
- contacter le RPE pour s'informer sur les différents modes d'accueil possibles et/ou connaître les démarches à effectuer en tant que parent-employeur



2. Enregistrement de la demande

Dans le cas des structures intercommunales, un accusé de réception est envoyé dans les 72h suivant la demande.

3. Commissions d'attribution des places

Réponse négative

→ Possibilité de maintien de la demande auprès de la structure concernée

Et / ou

→ Rechercher un(e) assistant(e) maternel(le) en lien avec le RPE

Réponse positive

Contacter la directrice pour une visite de la structure et l'inscription administrative définitive.

Contacts utiles

Terres Touloises

→ Coordination Petite Enfance
Mme Anne NICOLAS
07 87 15 44 97
petiteenfance@terrestouloises.com
www.terrestouloises.com

→ RPE
Relais Petite Enfance
Terres Touloises
09 74 19 55 99
06 30 92 09 61
rpe@terrestouloises.com

→ CRÈCHENDO
Multi-accueil
1 rue des Sept Lieues
Velaine-en-Haye
54840 BOIS-DE-HAYE
03 83 23 05 14
crechendo@terrestouloises.com

→ LA CLÉ DES CHAMPS
Multi-accueil
57 rue Saint Laurent
54385 MANONVILLE
03 83 49 01 33
lacledeschamps@terrestouloises.com

Ville de Toul

→ CCAS TOUL
13 rue de Rigny
03 83 63 76 27
ccas@mairie-toul.fr

→ Maison de l'enfance ROGER ROLIN
632 rue des Traits la ville
03 83 43 20 16
roger.rolin@mairie-toul.fr

→ Maison de la petite enfance LA LOUVIÈRE
149 allée de la Louvière
03 83 43 88 40
la.louviere@mairie-toul.fr

Sur le territoire

→ Centre médico-psychologique enfants-adolescents
6 rue des Lombards à Toul
03 83 91 64 30

→ ASSMATS à LA PAGE
Mme Isabelle ANTOINE
50 rue du 8è BCP
54200 DOMMARTIN-LÈS-TOUL
06 23 88 40 66
assmatsalapage54@gmail.com

→ CAF 54
21 rue Saint Lambert
54000 NANCY
0810 255 410

→ Protection Maternelle et Infantile (PMI)
Toul - centre
rue Balland à Toul
03 83 43 03 54
Toul - Croix de Metz
Espace André Malraux
Place Henri Miller à Toul
03 83 65 39 00

Numéros d'urgence

→ SAMU 15
→ POMPIERS 18
→ ENFANCE MALTRAITÉE 119

TESTEZ GRATUITEMENT LES COUCHES LAVABLES

La CC2T vous propose 2 fois par an un essai couches lavables qui consiste à vous fournir le matériel complet nécessaire pour tester ce mode de change à votre domicile, pendant 2 mois.
Pour plus d'information: CC2T
rue du Mémorial du Génie, 54200 Écrouves
03 83 43 23 76 • contact@terrestouloises.com

Communauté de communes Terres Touloises
rue du Mémorial du Génie – 54200 Ecrouves
03 83 43 23 76 – contact@terrestouloises.com
www.terrestouloises.com

Version 2024 – Service communication CC2T - Ne pas jeter sur la voie publique - Imprimé par Exaprint sur du papier recyclé